

Bâtiment Weicker
4, rue Alphonse Weicker
L-2721 Luxembourg
www.uni.lu/fdef/law

Date de la conférence :
14 et 15 décembre 2012

Lieu de la conférence :
Université du Luxembourg
Salle Tavenas
102, avenue Pasteur
L-2310 Luxembourg

Langue de la conférence :
Français

Inscription :

- Frais d'inscription (déjeuners et pause-café inclus) : € 50
(Professeurs et doctorants dispensés)
- Inscription par mail à : fdef-colloques@uni.lu (en précisant le nom, prénom et l'institution du participant)
- Nombre de participants maximal : 80
- Coordonnées bancaires :
 - Bénéficiaire : **Université du Luxembourg**
 - IBAN: **LU36 0019 2355 9899 3000**
 - BIC Code: **BCEELULL**
 - Référence obligatoire: **NOM, PRENOM, F2C-DRO-PMA-12W040**

Renseignements :
Nadja Risch
Tél.: +352 / 46 66 44 6619



Le *Groupe de recherche européen sur la responsabilité civile et l'assurance (GREERCA)*
et le *Groupe de travail en droit privé européen de l'Université du Luxembourg*

présentent

L'indemnisation des victimes d'accidents de la circulation en Europe

Conférence soutenue par

- le Fonds National de la Recherche, Luxembourg
(Mesure d'accompagnement FNR/12/EW/40)
- l'Institut pour le Droit Européen de la Circulation (IDEC)
- la Conférence du Jeune Barreau de Luxembourg

14 et 15 décembre 2012
Université du Luxembourg



Vendredi, 14 décembre 2012

09h00 Introduction

Stefan Braum, Doyen de la faculté de droit, d'économie et de finance de l'Université du Luxembourg

Pascal Ancel, Professeur de droit civil à l'Université du Luxembourg

09h15 Conditions et étendue du droit à réparation

Présentation générale des systèmes nationaux

Présidence : Elise Poillot, Professeur à l'Université du Luxembourg, Responsable du Groupe de travail en droit privé européen

France : Olivier Gout, Professeur à l'Université Jean Moulin Lyon III

Belgique : Bernard Dubuisson, Professeur à l'UCL, Louvain-la-Neuve/
Bertrand De Coninck, Juge au tribunal de 1ère instance de Bruxelles, Maître de conférences à l'UCL Louvain-la-Neuve

Luxembourg : Georges Ravarani, Président de la Cour administrative du Luxembourg, Professeur associé à l'Université du Luxembourg

Allemagne : Oliver Berg, Avocat, Chargé d'enseignement à l'Université de Lorraine

Italie : Valerio Forti, Maître de conférences à l'Université de Poitiers

Suisse : Guillaume Etier, Avocat, Chargé d'enseignement à l'Université de Genève

Espagne : Miguel Martin, Professeur à l'Université de Gerona

Angleterre : Isabelle Rueda, Chargée de cours à l'Université de Sheffield

11h45 Pause-café

12h00 Discussion

Présidence : Bénédicte Winiger, Professeur à l'Université de Genève

13h30 Déjeuner

15h00 Discussion comparative à partir de cas particuliers

Présidence: Geneviève Viney, Professeur émérite à l'Université de Paris I, Panthéon Sorbonne

- Les collisions en chaîne
- Le piéton renversé
- Le conducteur ivre
- L'accident de passage à niveau
- L'accident sans contact entre le véhicule et la victime
- Le conducteur éjecté de son véhicule
- Le véhicule-outil
- L'aide au conducteur accidenté

18h00 Clôture de la session



UNIVERSITÉ DU
LUXEMBOURG

UNIVERSITÉ DU
LUXEMBOURG
FACULTÉ DE DROIT, D'ÉCONOMIE ET DE FINANCE

Samedi, 15 décembre 2012

09h00 Aspects procéduraux de l'indemnisation et rôle de l'assurance

Présentation des règles nationales

Présidence : Hubert Groutel, Professeur émérite à l'Université de Bordeaux IV, Président de l'Institut pour le droit européen de la circulation

France : Chistine Boillot, Maître de conférences à l'Université Paris I, Panthéon Sorbonne

Belgique : Nicolas Estienne, Assistant à l'UCL Louvain-la-Neuve/Vincent Callewaert, Avocat, Maître de conférences invité à l'UCL Louvain-la-Neuve

Luxembourg : Séverine Menétrey, Assistant-Professeur à l'Université du Luxembourg

Allemagne : Christian Huber, Professeur à l'Université d'Aix-la-Chapelle

Suisse : Pierre Wessner, Professeur émérite à l'Université de Neuchâtel

Espagne : Jordi Ribot, Professeur à l'Université de Gerona

Angleterre : Stathis Banakas, Professeur à l'Université d'East Anglia, Norwich

11h00 Discussions

Présidence : Philippe Brun, Professeur à l'Université de Savoie

12h30 En guise de conclusion

Recommandation en vue d'une directive européenne d'harmonisation des règles d'indemnisation des « usagers vulnérables de la circulation » (congrès Trèves II, 7 et 8 juin 2001) par Hubert Groutel

12h45 Clôture de la conférence et déjeuner



UNIVERSITÉ DU
LUXEMBOURG



Fonds National de la
Recherche Luxembourg



CONFÉRENCE DU
JEUNE BARREAU
DE LUXEMBOURG

